

# La Forêt de Méridon et l'Ancienne Voie Ferrée de Montabé



Une randonnée proposée par Netra

La première partie de cette randonnée offre une alternance de parcours en forêt et entre les champs. Le retour s'effectue en sous-bois, en empruntant la banquette de l'ancienne voie ferrée qui reliait Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Limours.



**Durée :** 3h30  
**Distance :** 11.39km  
**Dénivelé positif :** 110m  
**Dénivelé négatif :** 111m  
**Point haut :** 178m  
**Point bas :** 76m

**Difficulté :** Moyenne  
**Retour point de départ :** Oui  
**Moyen de locomotion :** A pied  
**Commune :** Saint-Rémy-lès-Chevreuse (78470)

## Description

Départ de la Gare de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse (ligne B du RER, terminus du tronçon B4). Pour un accès en voiture, voir la rubrique "Informations pratiques".

### Sans balisage

Le fond de carte laisse penser qu'au tout début de la randonnée, on est sur une voie d'accès balisée du GR11. Aujourd'hui il n'en est rien et une seule balise, bien vieillie, a été répertoriée. En revanche, les numéros des parcelles forestières, peints sur les arbres, offrent de bons repères.

**(D)** Au sortir de la gare, aller en face en traversant l'aire de stationnement des bus et traverser la Rue Ditte (restaurant). Tourner à gauche et passer devant l'Office de Tourisme. Au feu tricolore, traverser la Rue de la République et prendre en face la piste cyclable qui est parallèle, décalée à droite, à la route qui va vers la Ferme de Coubertin (panneau). Cheminer pendant 1km environ sur la piste cyclable ou sa bordure enherbée. Dépasser, sur la gauche, une ancienne ferme fortifiée (pigeonnier) et le Château de Coubertin (sculptures).

**(1)** A un croisement, juste après le panneau de sortie de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, tourner à gauche, traverser la route (prudence) et s'engager en face dans une petite route goudronnée (panneaux "Ferme de Coubertin" de part et d'autre). Après avoir dépassé la ferme, le goudron laisse la place à un chemin avec le mur du château à main gauche. Dépasser une barrière forestière et continuer entre deux haies et clôtures en montant légèrement.

Au pied d'un pylône de télécommunications, dépasser une autre barrière forestière et, à la fourche qui se présente immédiatement, prendre le chemin de gauche (ignorer les traits de peinture Rouges ou Bleus sur la droite). Au panneau "Forêt Départementale de Méridon", poursuivre à peu près dans la même direction qu'auparavant et s'engager dans un chemin creux qui monte franchement (en décembre 2015, ce chemin était encombré de rondins par endroits ; ignorer un sentier parallèle sur la droite). En haut de la côte, déboucher dans un grand carrefour.

**(2)** Traverser le large chemin et poursuivre en face. A la fourche qui se présente immédiatement, prendre le chemin de droite, entre les parcelles forestière n°2 (à main gauche) et n°9 (à main droite). Le chemin s'incurve sur la droite, ignorer un chemin venant de droite (non figuré sur la carte). Au croisement suivant, obliquer légèrement à gauche et suivre le chemin situé en lisère de champ (à main gauche) et de bois (à main droite). Cheminer ainsi jusqu'à un panneau "Propriété privée" à la hauteur de la Ferme de Doinvilliers (bien visible sur la gauche).

**(3)** Tourner alors à droite, franchir un ru et pénétrer dans le bois. Tourner immédiatement à gauche dans un chemin parallèle à la lisère du bois (poteau avec balise "parcours de cross n°6"). Au croisement suivant (n°s de parcelle 13 et 14 sur la droite), tourner à gauche pour regagner la lisière puis tout de suite à droite dans un large chemin. Passer une barrière forestière et déboucher sur une petite route que l'on suit sur la droite.

## Points de passages

- D/A : Gare de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse**  
N 48.70291° / E 2.070914° - alt. 80m - km 0
- 1 : Croisement à la sortie de Saint-Rémy**  
N 48.702309° / E 2.055453° - alt. 81m - km 1.21
- 2 : Carrefour forestier**  
N 48.696419° / E 2.053619° - alt. 169m - km 1.96
- 3 : Croisement - Propriété privée**  
N 48.693997° / E 2.045819° - alt. 170m - km 2.7
- 4 : Croisement - Jonction avec le GR11**  
N 48.69418° / E 2.036657° - alt. 162m - km 3.44
- 5 : Croisement avant une maison**  
N 48.682564° / E 2.030648° - alt. 177m - km 4.9
- 6 : Bifurcation en plein champ**  
N 48.673964° / E 2.033481° - alt. 172m - km 5.97
- 7 : Borne "Pays de Limours" n°118**  
N 48.6764° / E 2.046545° - alt. 164m - km 7.25
- 8 : Banquette de l'ancienne voie ferrée**  
N 48.677196° / E 2.05217° - alt. 155m - km 7.71
- 9 : Laisser le GR partir à gauche**  
N 48.694979° / E 2.059091° - alt. 113m - km 10
- D/A : Gare de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse**  
N 48.702903° / E 2.070924° - alt. 80m - km 11.39

## Balisage Rouge et Blanc

(4) A la hauteur d'un parking situé à droite de la route, tourner à gauche et suivre le GR11 en direction du Château de Méridon (panneau). Passer devant, à main droite, deux maisons en pierres meulières puis le château. Au croisement qui suit, obliquer à droite et déboucher sur un petit parking. Au fond de celui-ci et avant une barrière forestière, tourner à gauche. Passer une autre barrière forestière et cheminer Sud-Sud-Ouest en lisière de champ (à main gauche) et de bois (à main droite). Au bout du chemin, virer à gauche puis tout de suite à droite et pénétrer dans le bois. Franchir un ru et aller tout droit (Sud-Sud-Ouest) sur un chemin empierré.

(5) Au croisement juste avant d'atteindre une maison avec un bardage horizontal, tourner à gauche (n° de parcelle 35) puis passer une barrière forestière. Le chemin s'incurve sur la droite. Ensuite, traverser une route (prudence). Poursuivre au Sud sur un chemin enherbé, sur une distance comprise entre 600m, telle qu'affichée sur place, et 700m, telle qu'estimée par Visorando (au passage, ignorer un départ de chemin sur la droite).

(6) Quand le chemin s'incurve sur la droite, avec en face légèrement à gauche des installations de radioastronomie, tourner à gauche à angle droit (Est) dans un chemin enherbé (pas de possibilité de balisage ici). Après avoir longé d'autres installations de radioastronomie, tourner à gauche (Borne "Pays de Limours" n°117) vers le village de Boullay-les-Troux.

(7) A la Borne n°118, virer à droite puis traverser une route à l'entrée de Boullay. Poursuivre en face (Borne n°1, barrière forestière) en descente. Peu avant un pont bien visible, quitter le chemin et prendre un sentier sur la gauche.

N.B. Etre vigilant, ce sentier est fort discret. Si on le manque, on a une "seconde chance" au pied du pont (Borne n°2) : tourner à gauche et monter de façon raide.

Le sentier se divise en deux branches, qui conduisent toutes deux à un large chemin, la branche de droite arrivant à la hauteur de la Borne n°3.

(8) Tourner à gauche dans le large chemin qui n'est autre que la banquette de l'ancienne voie ferrée qui va nous conduire "naturellement" à la gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Traverser une route (Borne n°4) et poursuivre en direction de la gare RER (panneau) en laissant une ancienne maison de garde-barrière à main droite. La banquette devient plus étroite et se maintient en hauteur par rapport à son environnement.

## Sans balisage

(9) Laisser le GR partir à gauche pour suivre ensuite un chemin parallèle, et demeurer sur la banquette de l'ancienne voie ferrée. Passer sous un pont et, plus loin, franchir une rue sur un pont. Trouver enfin les derniers vestiges de la voie ferrée et déboucher dans la Rue de la République (chicane ; les voies fonctionnelles du RER sont bien visibles de l'autre côté). Tourner à gauche et, immédiatement, traverser la rue au passage piétons. Continuer en face pour regagner la gare (D/A).

## A proximité

Peu avant et peu après (1) :

- [Ancienne ferme de Coubertin](#) avec son [pigeonnier](#).
- [Château de Coubertin](#) (XVIIe).
- Ferme de Coubertin, vente de fromages fermiers. Horaires : 09h00-10h30 (sauf en juillet-août) et 16h30-18h30.

## Informations pratiques

Pour un accès en voiture, deux possibilités de stationnement (au moins) :

(D/A) Parking de la Gare RER de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse (payant du lundi au vendredi, gratuit le week-end).

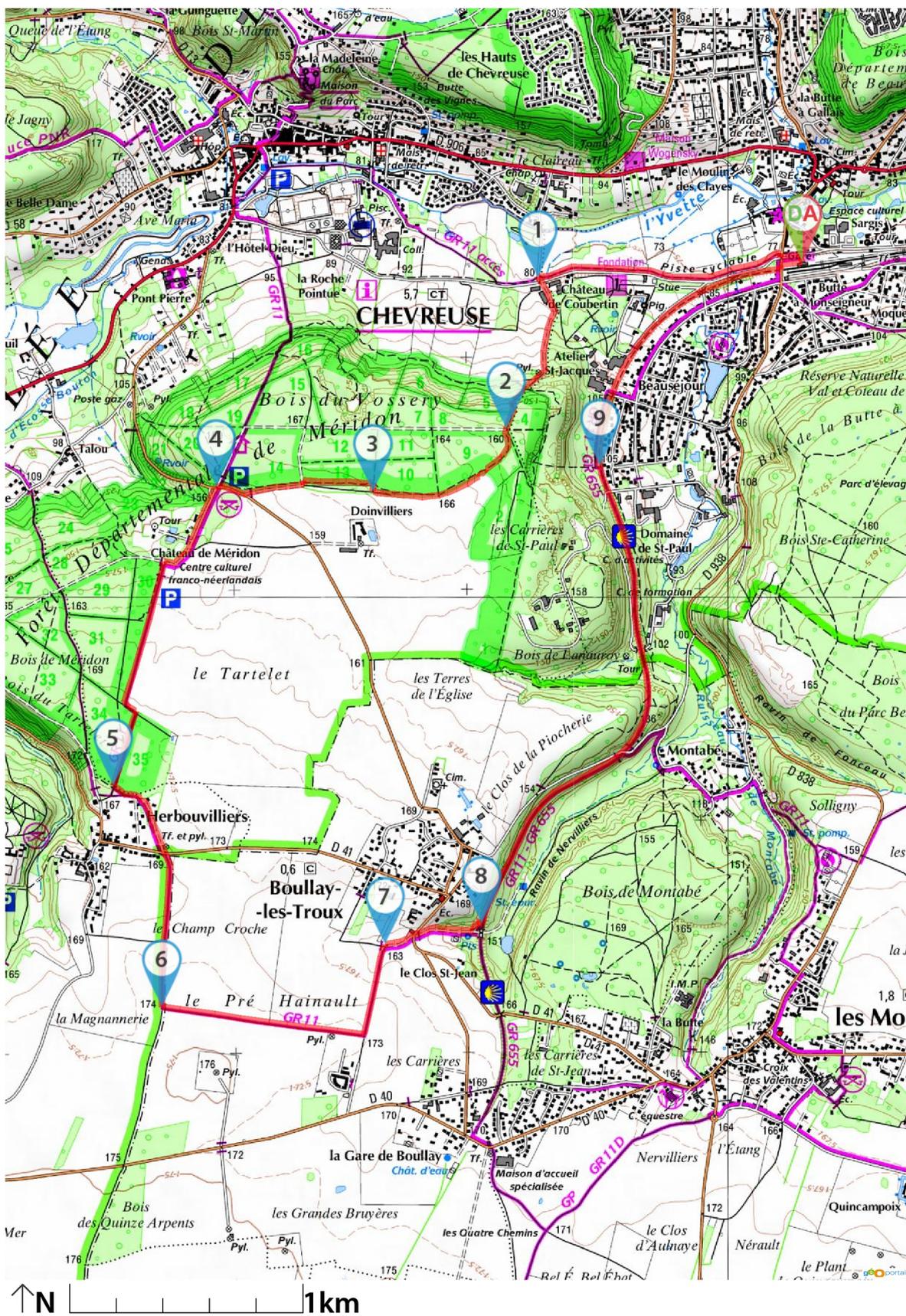
(4) Parking à l'entrée de la Forêt de Méridon.

Chaussures de randonnée nécessaires. Pas de point d'eau repéré sur le parcours.

Carte au 1/25000 nécessaire (au minimum celle qui accompagne la présente description).

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-foret-de-meridon-et-l-ancienne-voie-f/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2016 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.